

Le dossier du patient - formation
Programme de formation

Public visé

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

Pré-requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser la structure du dossier médical
- Maîtriser les aspects réglementaires d'accès au dossier du patient
- Maîtriser l'environnement juridique
-

Description / Contenu

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1

Matin

Maîtriser la structure du dossier médical

- Une structure réglementaire
- Suivi des soins et traçabilité et confidentialité
- Fond, forme et ordre
- Les délais de conservation du dossier médical
- Les délais de destruction du dossier médical



- Les cas d'archivage du dossier

Après-midi

Les bénéfices d'une gestion optimale du dossier médical

- Démarche et certification qualité
- Notions d'éthique et de confidentialité
- Prévention contre de potentiels dysfonctionnements

Jour 2

Matin

Maîtriser l'environnement juridique

- "Loi informatique et Libertés" du 6 janvier 1978
- "Loi Kouchner" ou "Loi anti-Perruche" du 24 Mars 2002
- Loi du 3 janvier 1978 sur les archives
- "Loi Fourcade" du 10 Août 2011
- Les mentions du Code Civil, Code de la Santé Publique et Code de la Sécurité Sociale

Après-midi

Maîtriser les aspects réglementaires d'accès au dossier du patient

- Distinguer ce qui est confidentiel ou non
- Les personnes autorisées à avoir accès (patient, police, médecins-contrôleur, etc)
- Les personnes pouvant autoriser l'accès (juge d'instruction, directeur d'établissement, etc)
- Les délais en vigueur

Connaître les sanctions possibles en cas de non-respect

- Responsabilité pénale, civile et professionnelle
- Jurisprudence

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

Modalités pédagogiques

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur